



## Discours

Paris, le 19 mars 2019  
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

# Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de l'ouverture de la rencontre nationale « Action cœur de ville », mardi 19 mars 2019

Monsieur le ministre, cher Sébastien,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la Présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine, chère Marie-Christine Labourdette,

Monsieur le directeur d'« Action cœur de ville », cher Rollon Mouchel-Blaisot,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Merci, chère Marie-Christine, pour votre accueil.

Et merci à vous tous pour votre présence.

Il est important, je crois, que cette 2<sup>e</sup> Rencontre nationale du programme « Action cœur de ville » se tienne ici, à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Parce qu'il y a entre ces murs une ambition noble.

Une ambition que je partage.

Celle de faire dialoguer le passé et l'avenir ; d'allier, harmonieusement, héritage patrimonial et création architecturale.

Celle de promouvoir les valeurs de l'un comme de l'autre, au service de la qualité de vie de nos concitoyens.

Celle, aussi, de valoriser l'action des élus, des porteurs de projets, des professionnels de l'architecture, du patrimoine et du paysage.

C'est tout cela que portent les murs qui nous entourent, et qui nous a conduits, avec le ministère de la Cohésion des territoires, à choisir la CAPA comme référent national pour accompagner Action cœur de ville; pour en être la caisse de résonance.

Mesdames et messieurs,

Si je suis devant vous aujourd'hui, c'est parce que j'ai la conviction que nous pouvons faire de chaque ville un lieu de culture.

Nous le pouvons, et nous le devons.

Parce qu'une stratégie de territoire, c'est plus qu'un projet d'aménagement.

Parce que l'attractivité d'un territoire tient aussi – et je dirais même qu'elle tient d'abord – à sa richesse culturelle.

Parce que la richesse culturelle, c'est de la richesse tout court.

Pour toute commune, la culture constitue un levier de développement économique, d'attractivité touristique.

Un levier de revitalisation et de cohésion.

Le moyen de donner – ou de redonner – à un territoire son identité.

D'en fédérer les habitants, de les aider à se réapproprier leur environnement.

De les réunir, de renforcer leur sentiment d'appartenir.

De les rendre fiers.

Voilà pourquoi la question de la revitalisation des centres urbains mobilise tant le ministère de la Culture.

Il est partenaire de tous les programmes interministériels sur le sujet :

De l'appel à manifestation d'intérêt Centres-Bourgs, lancé en 2014...

A l'expérimentation des ateliers des territoires « villes patrimoniales », lancée en 2017...

Jusqu'au plan « Action Cœur de Ville », initié l'an dernier.

Soutenir ce plan, c'est soutenir des projets de territoire ; des projets au service de nos villes moyennes.

C'est soutenir des projets culturels.

Je veux croire que les deux sont indissociables.

Ces projets, vos projets, j'y tiens énormément.

J'y tiens car mon ambition, en tant que ministre de la Culture, c'est de retisser le fil d'une grande politique pour la culture et la création.

Ce fil, c'est dans les territoires qu'on le retissera.

Car c'est là, dans nos territoires, que se déploient les savoir-faire, les arts et les traditions.

C'est là qu'on entrevoit toute l'étendue des beautés de notre patrimoine, des traces de notre Histoire, des paysages d'exception.

Là, que se mobilisent, chaque jour, pour la culture, des milliers d'associations, d'entrepreneurs et d'élus.

Je le sais : je l'ai vu, je l'ai vécu, à Coulommiers, dont j'ai été maire plus de 10 ans.

Je sais combien le dialogue entre élus locaux et acteurs culturels est indispensable.

Je veux remercier chaleureusement les élus qui y prennent part : vous êtes là, nombreux parmi nous aujourd'hui. Merci pour votre engagement.

Ce dialogue, « Action cœur de ville » va permettre de le nouer et de le renforcer au service de projets innovants – comme ceux à venir dans le cadre de l'appel à projets « réinventons nos cœurs de ville ».

Et ce dialogue existe déjà en bon nombre d'endroits : j'en veux pour preuve les projets qui seront présentés, dans le cadre des 8 ateliers thématiques de la journée.

Ils seront l'occasion pour vous d'échanger, de partager vos expériences, vos bonnes pratiques.

L'occasion aussi de montrer toute la variété de projets culturels possibles.

Il n'y a pas une seule voie pour redynamiser vos villes ; il y en a mille.

A travers notre patrimoine d'abord.

Il est partout autour de nous !

Sur les 222 villes sélectionnées pour Action cœur de ville :

- Près de 60% sont dotées de sites patrimoniaux remarquables,

- Et près de 30% ont leur cœur de ville situé en abords de monuments historiques.
- Au total, 90% des 222 villes sont concernées par un espace protégé.

Ce patrimoine peut être un vecteur de vitalité : par sa restauration, sa valorisation ; par sa réhabilitation, son adaptation aux nouveaux usages, aux nouvelles attentes, aux nouveaux modes de vie.

Ce patrimoine, nous devons le réinvestir.

En faire un patrimoine vivant.

Le régénérer, le transformer.

Ne pas le laisser figé pour l'éternité, mais le renouveler.

Ne pas seulement le conserver, mais aussi innover.

C'est par exemple encourager la création architecturale contemporaine au cœur d'ensembles patrimoniaux protégés.

C'est moderniser le bâti existant, plutôt que d'aménager de nouveaux lotissements, pour limiter l'artificialisation des sols.

C'est rénover le bâti, pour le mettre aux normes thermiques, et répondre aux enjeux de la transition énergétique.

C'est revitaliser le commerce, et créer des dynamiques vertueuses – comme ces villages, où un commerçant, en décidant de rénover sa devanture, a incité les autres à faire de même.

C'est reconquérir l'espace public, le rendre facilement accessible et offrir une image positive de la ville.

C'est aussi reconverter, réinventer les lieux désaffectés qui foisonnent partout en France

C'est leur offrir un nouvel usage, y installer de nouveaux services, de nouvelles offres culturelles et artistiques.

Renouveler l'offre culturelle de nos territoires : voilà une autre voie de les redynamiser !

C'est pourquoi je souhaite, à l'occasion du programme « Action cœur de ville », renforcer certaines initiatives du ministère de la Culture :

Je pense au déploiement, partout en France, des Micro-Folies véritables musées numériques et espaces populaires de pratiques culturelles,

200 sont déjà en cours de déploiement sur le territoire national... et si vous le souhaitez l'Etat vous accompagnera pour en déployer dans vos cœurs de ville.

Nous vous proposerons également d'expérimenter la mise en place de « quartiers culturels créatifs » dans vos cœurs de ville.

Nous sommes en train de penser ce dispositif avec certains d'entre vous.

L'objectif, c'est d'aider les commerces et espaces culturels à se rassembler en un espace patrimonial, qui accueillerait des incubateurs, des pépinières et des espaces de travail partagé pour entrepreneurs culturels.

Ces espaces pourraient également proposer un lieu d'exposition, une librairie, une salle de spectacles ou de cinéma à même d'attirer le public.

L'implantation de ces quartiers culturels et créatifs pourrait se faire par la mise à disposition de lieux patrimoniaux vacants, que j'évoquais à l'instant.

Nous préparons actuellement un appel à manifestation d'intérêt qui pourrait être lancé prochainement à destination des collectivités.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Pour réinvestir notre patrimoine, pour renouveler nos équipements culturels...

Pour tout cela, les élus, les maires, les collectivités ont besoin de vous :

Vous, architectes ;

Vous, paysagistes ;

Vous, concepteurs de projets urbain ;

Vous tous, professionnels de l'architecture et du patrimoine.

Le ministère de la Culture et tous ses services seront à vos côtés.

Nous sommes tous mobilisés pour « Action cœur de ville » :

Les services déconcentrés du ministère de la Culture, et notamment les architectes des Bâtiments de France dans nos directions régionales des affaires culturelles.

Pour les appels à projets locaux « réinventons les cœurs de ville », nous encourageons la co-construction, en amont, des projets : en associant les ABF à la rédaction des cahiers des charges, mais aussi l'ensemble des services de la DRAC, au déroulement des appels à projets locaux.

Et je compte sur la mobilisation des réseaux sur le territoire, en appui aux collectivités :

- Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, pour l'accompagnement et le conseil auprès des collectivités ;
- Le réseau des maisons de l'architecture, pour la médiation autour des projets ;
- Les écoles nationales supérieures d'architecture.

Je pense d'abord à l'ENSA de Clermont-Ferrand, qui s'est d'ores et déjà portée volontaire pour participer au programme.

Mais d'autres ENSA pourront nous rejoindre et appuyer le programme, sous des formes diverses d'enseignement « hors les murs », notamment pour aider à l'émergence de projets innovants.

- L'école de Chaillot peut être associée pour des diagnostics préalables et des études pré-opérationnelles ;
- Enfin, je sais également pouvoir compter sur les associations d'élus, en faveur du patrimoine, qui pourront venir en appui des collectivités pour la mise en œuvre des projets locaux.

Voilà, mesdames et messieurs : cela fait du monde à mobiliser !

Mais c'est nécessaire.

Car c'est de notre intelligence collective, de l'association des idées et des bonnes volontés, de la co-construction des projets, que dépendra le succès d' « Action cœur de ville ».

#### **Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC